

C. 109-48
COMMISSION chargée de l'examen du projet de
loi ayant pour objet de compléter l'article 4
de la loi du 1^{er} juin 1853 sur les **Conseils de
prudhommes**. (N^o 216, session 1883.) — Nommée
le 21 juin 1883.

MM.

- 1^{er} BUREAU : DIETZ-MONNIN.
2^e — VIELLARD-MIGEON.
3^e — NINARD.
4^e — MALENS.
5^e — DAUPHINOT.
6^e — CORBON.
7^e — GUSTAVE DENIS.
8^e — MARCEL BARTHE.
9^e — ÉDOUARD MILLAUD.



1

Commission chargée de compléter
l'art. 4 de la loi du 1^{er} juin 1853 sur
les conseils de prud'homme. Président d'âge -
M. Visitant Migeon, est maintenant
président. M. L. Millard secrétaire d'âge est
maintenant secrétaire.

M. Ditz-Monin a défendu le projet
dans son bureau le 1^{er}.

Tous les membres des bureaux ont été
présents en la loi.

M. Visitant Migeon pour le 2^e bureau,
M. Nissant pour le 3^e - M. Malon pour le 4^e.
M. Dauphinaut pour le 5^e - M. Corban pour le 6^e
M. L. Millard et M. Denis s'est fait excuser.

M. Dauphinaut dans le 5^e bureau a de
plus demandé la suppression de l'article 29 de
la loi du 20 février 1810 et le remplacement
du texte actuel par une disposition qui permettrait
au patron de se faire représenter. L'ouvrier
aurait le même droit.

M. Marcel Barthe s'est déclaré partisan de
l'abolition dans le 8^e bureau. L'honorable
président a fait dans son bureau l'historique
de la question et fait remarquer que le droit
proportional existe encore pour chaque
année.

M. Dauphinaut a proposé une addition,
M. Marcel Barthe se la combat pour jurer
il appelle l'attention sur l'expression :
à maintenir s'abient que M. Dauphinaut
voudrait voir disparaître.

M. Ditz Monin signale des cas particuliers de

marché de Paris on se trouve le marchand
dit être.

M. S. Villard ne redout ~~peu~~
estant, d'accepter la proposition de
M. Dauphinois.

La proposition est acceptée.

M. S. Villard est nommé rapporteur.

La séance se termine à 1/2.

Le Président

Villard - migroz

Le secrétaire
S. Villard

